

D. RAPPORT FINANCIER



À la date d'écriture du présent rapport d'activité, le bilan comptable 2025 n'est bien évidemment pas encore consolidé ni arrêté.

Le suivi régulier des mouvements de trésorerie tout au long de l'année, ainsi que les derniers pointages permettent d'affirmer que le budget prévisionnel présenté pour l'année 2025 sera très largement respecté.

Comme évoqué chaque année, la tenue de la comptabilité de notre association comporte une complexité de plus en plus importante, obligeant à un suivi analytique très strict.

Ainsi, le financement du dispositif « M ta Santé » fait appel en 2025 à pas moins de 7 sources différentes de ressources ayant chacune leur champ d'application et de fléchage des dépenses, ainsi que leurs périodes de couverture parfois différentes.

Par ailleurs, la CPTS MA a bénéficié en 2025 de 3 financements autres : le solde de l'appel à projets « médicaments et environnement » a été clôturé et 2 FIR ont été, en partie, utilisés : « Mon Bilan Prévention » et « Quartiers Prioritaires de la Ville ».

Concernant le budget ACI de la CPTS MA, et en première approche nécessitant encore confirmation, nous pouvons d'ores et déjà remarquer que :

- Le premier poste de dépenses demeure les charges de personnel, ce qui apparaît totalement légitime dans la mesure où la conduite des nombreuses actions en cours nécessite l'appui d'une équipe active et compétente ;
- Certaines charges extérieures sont en augmentation, en relation avec l'extension nécessaire de la surface des locaux de la CPTS MA, pour améliorer la logistique des nombreuses réunions et permettre un espace de stockage du matériel devenu important ;
- Le niveau d'indemnisation en ICPA devrait rester élevé, témoignant du travail intensif produit par les nombreux groupes de travail au cours de l'année 2025.

Au total, le bilan 2025 devrait être, au minimum, équilibré ou même permettre comme les années précédentes un résultat modérément excédentaire, évitant les difficultés de trésorerie en attente du virement des fonds au début de l'année 2026.

En conclusion, j'aimerais, comme les années précédentes, exprimer mes remerciements au cabinet d'expertise comptable RYDGE qui nous accompagne au quotidien, au Commissaire aux Comptes (cabinet S2A) avec lequel nous entretenons des relations ouvertes et constructives, et surtout à l'équipe salariée de la CPTS MA qui m'apporte son aide précieuse, régulièrement, dans la tenue des comptes.

Toute mon action en tant que Trésorier de notre association vise à permettre l'utilisation optimale des fonds mis à notre disposition au service de la coordination des soins entre professionnels de santé et, in fine, à l'amélioration de la santé de la population au sein de notre territoire.